



**RAPPORT ANNUEL DU GROUPE DE TRAVAIL DES RÈGLES DE L'AGCS
AU CONSEIL DU COMMERCE DES SERVICES (2019)**

1. Le présent rapport a été établi conformément aux Procédures d'examen annuel des activités de l'OMC et de présentation de rapports dans le cadre de l'OMC (WT/L/105).
 2. Depuis son rapport annuel de 2018 au Conseil du commerce des services¹, le Groupe de travail des règles de l'AGCS n'a tenu aucune réunion.
-

¹ Rapport annuel du Groupe de travail des règles de l'AGCS au Conseil du commerce des services (2018), figurant dans le document S/WPGR/29, daté du 27 novembre 2018.